

AFP, 23 septembre 2014

Sénat: des textes majeurs rejetés, mais à l'origine de lois améliorant le quotidien - Dossier, Prev, Papier d'Angle

Par Jean-Louis PREVOST

PARIS, 23 septembre 2014 (AFP) - Vivement critiqué pour avoir rejeté tous les budgets depuis deux ans et plusieurs textes majeurs, le Sénat n'en est pas moins à l'initiative d'une multitude de lois dont certaines touchent de près le quotidien des Français.

"C'est caricatural de dire que le Sénat ne vote pas de textes", s'indigne le président de la commission des lois Jean-Pierre Sueur (PS).

"Certes depuis trois ans il n'a pas voté les textes budgétaires, mais dans un grand nombre de domaines, il a pris des initiatives qui ont abouti à des textes législatifs", relève-t-il.

"Sans le Sénat, on n'aurait pas adopté la création des métropoles", fait-il valoir. "En associant les groupes de la majorité et ceux de l'opposition, on a réussi à créer 11 métropoles, plus celle de Lyon qui est la seule à avoir la compétence du département. Et si certains au sein de l'UMP n'avaient pas soutenu la métropole de Paris, on n'y serait pas arrivé".

Le Sénat avait aussi fait de la contrainte pénale, mesure phare de la réforme pénale de la garde des Sceaux Christiane Taubira, la peine principale pour une série de délits, mais cette disposition avait été retirée par la suite.

Il a également renforcé les moyens du contrôleur des prisons, notamment en protégeant ses interlocuteurs.

Dans le domaine de la santé, grâce à la sénatrice centriste Muguette Dini, l'expérimentation des maisons de naissance, une alternative à l'hospitalisation pour l'accouchement, est désormais possible.

Grâce au RDSE (à majorité PRG), la recherche sur l'embryon et les cellules souches a été autorisée sous certaines conditions.

- Lanceurs d'alerte -

Plusieurs points de la loi sur la consommation portent également la marque des sénateurs, comme l'autorisation de la vente en grande surface des tests de grossesse, la mise en place de nouvelles règles d'installation pour les opticiens, afin de faire baisser les prix des lunettes, ou la protection du consommateur contre le démarchage téléphonique intempestif.

Les sénateurs ont aussi imposé une rémunération minimum pour les stagiaires, de 523 euros mensuels pour les stages de 2 mois minimum à partir de septembre 2015.

Dans le secteur de l'environnement, à l'initiative des écologistes, ils ont fait